



Demande original de dossier scolaire

Par **HIRIART**, le **06/04/2010** à **20:49**

Bonjour,

après avoir échoué au cours du redoublement de 3^{ème} année d'école d'infirmière (ifsi) j'ai la possibilité d'intégrer une 3^{ème} année dans une école belge pour obtenir mon diplôme.

pour valider mon inscription je dois obtenir l'équivalence de mes 2 premières années françaises. le ministère de la communauté française en Belgique à Bruxelles me demande les copies certifiées conformes par la mairie de toutes mes évaluations.

à ce jour, la directrice de l'ifsi lionnois de Nancy refuse de me fournir mon dossier scolaire original.

a-t-elle le droit de me refuser ce dossier et quel peut être mon recours. mon avenir est en jeu.

en France je dois tout recommencer depuis le concours d'entrée.

merci pour votre aide.

salutations.